

## **Appel à projets « soutien à la mobilité internationale, aux projets transverses, à la publication d'articles scientifiques, aux projets scientifiques à court terme » de l'IBNM**

**Second semestre - Année 2024**

L'IBNM lance un appel à projets pour le soutien de projets de mobilité internationale, de projets transverses (y compris d'équipements), de projets scientifiques à court terme et de publications d'articles dans des revues internationales à comité de lecture ou dans des actes de conférences internationales avec comité de lecture.

### Éligibilité :

Sont éligibles les projets transverses ou de mobilité internationale (entrante ou sortante), les projets scientifiques à court terme commençant avant fin 2024 ainsi que les projets de publications d'articles (dans des revues internationales à comité de lecture ou dans des actes de conférences internationales avec comité de lecture) émanant de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs permanents, d'équipes ou de laboratoires de l'IBNM, pour lesquels l'engagement des dépenses est prévu avant la clôture budgétaire annuelle 2024 de l'UBO.

### Processus de candidature :

Le projet, à **transmettre pour le 27 juin 2024 à l'adresse [ibnm-secretariat@univ-brest.fr](mailto:ibnm-secretariat@univ-brest.fr)**, avec copie au Directeur du Laboratoire du porteur de projet, devra tenir sur un maximum de 2 pages et inclure les éléments suivants :

- Intitulé du projet
- Type de projet (à choisir parmi les catégories suivantes) :
  - Projet scientifique à court terme (réalisable avant la fermeture estivale)
  - Transverse – Inter Instituts (indiquer le ou les autres instituts participants)
  - Transverse – Inter Laboratoires (entre LMBA et Lab-STICC)
  - Transverse - Inter-équipes (Préciser les équipes concernées)
  - Transverse – autres (conférences, ...)
  - Mobilité Entrante
  - Mobilité Sortante (préciser l'établissement où la mobilité est prévue)
  - Publication d'article scientifique
- Nom, fonction et laboratoire du porteur principal
- Autres participants s'il y en a (Nom, fonction, et laboratoire)
- Dates prévisionnelles de début et de fin de réalisation du projet
- Description du projet

- Pour les projets relatifs aux articles en revues ou en conférences scientifiques, joindre le(s) document(s) précisant le montant des frais de publication ou d'inscription.
- Budget prévisionnel précisant les éléments suivants :
  - *coût total du projet*
  - *autofinancement incluant les financements issus d'autres instances/organismes*
  - *montant demandé à l'IBNM*
- Ordre de priorité en cas de soumission de plusieurs demandes
- Signature du Directeur de Laboratoire du porteur principal

Critères de sélection :

Les critères suivants seront utilisés pour la sélection des projets : qualité scientifique, faisabilité du projet au regard du budget prévisionnel et des échéances liées à l'engagement des dépenses, renforcement de la visibilité internationale de l'Institut et de ses Laboratoires, mutualisation des moyens, développement de la pluridisciplinarité dans le périmètre de l'Institut, développement de partenariats entre laboratoires/pôles/équipes au sein de l'Institut.

NB :

- Pour les projets de mobilité, une synchronisation avec la DEI sera faite afin de s'assurer de la bonne articulation entre les demandes passant par le biais de l'IBNM et celles adressées à la DEI.
- Sauf exception, le montant alloué pour chaque projet scientifique à court terme n'excédera pas 800 euros.
- Sauf exception, le montant alloué pour chaque projet transverse n'excédera pas 1500 euros.
- Sauf exception, le montant alloué pour chaque projet de mobilité n'excédera pas 800 euros.
- Sauf exception, le montant alloué pour chaque publication n'excédera pas 800 euros.
- Les porteurs de projets retenus devront, sauf dérogation, présenter un bilan succinct de leur projet lors d'une journée ou d'un séminaire de l'IBNM.